REPUBLIQUE FRANÇAISE

10me Circonscription du Rhône

DIMANCHE 23 NOVEMBRE 1958

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Electeurs, Electrices,

Sollicité d'une façon particulièrement pressante par de nombreux amis de Villefranche et du Beaujolais, j'ai décidé de me présenter à vos suffrages pour le siège de Député de la 10e Circonscription.

Alors que tous les autres candidats de cette circonscription représentent un parti ou une formation politique, ma candidature est celle d'**un homme totalement libre** qu'aucun lien n'attache à aucun groupement politique. Elle a été décidée en toute indépendance sans faire l'objet d'aucune tractation entre diverses tendances et sans engagements de ma part à l'égard de qui que ce soit. ceci conformement à la volonté unanime exprimée récemment par le Pays.

Je consacrerai, si vous m'en jugez digne, toutes mes forces à l'édification de cette République nouvelle souhaitée par tous, en ayant pour seul objectif la sauvegarde dans le respect de l'intérêt public de vos aspirations légitimes.

La nouvelle Constitution en renforçant le pouvoir exécutif a réduit le rôle et les attributions du Député, tout aussi bien que la durée des sessions. L'élu pourra ainsi s'occuper davantage de sa circonscription et pour cela il est indispensable qu'il la connaisse et qu'il l'aime.

Caladois d'origine ayant toujours vécu à Villefranche, je représente depuis 1951 le canton au sein de l'Assemblée Départementale où la confiance de mes collègues m'a porté à la vice-présidence.

Depuis de longues années dans les différents groupements ou organismes dont je suis président ou membre, je participe à la vie de Villefranche et de la région. Je vous donne comme référence mon action dans l'exercice de mon mandat de Conseiller Général et mon activité au sein des différentes associations dont je fais partie.

Partout et en toutes circonstances, j'ai constamment soutenu, défendu les intérêts des habitants de mon canton sans distinction d'opinion.

Sur le plan national, je compte exercer utilement l'Indépendance totale qui résulte de mes conceptions politiques en votant non pas d'après des directives imposées mais en suivant uniquement ma conscience et en assumant pleinement l'entière responsabilité de mes votes.

Je souhaite du plus profond de mon cœur une solution rapide du **drame algérien.** Je fais confiance au gouvernement pour que tout soit mis en œuvre à cet effet pour que l'Algérie reste française.

Il faut que la France reprenne rapidement, à la faveur d'un gouvernement fort et durable, la place qui lui revient parmi les grandes nations, La richesse de son passé et de sa culture, sa vitalité nouvelle doivént lui permettre de parler d'égal à égal avec les plus forts et de faire prévaloir ses conceptions pacifiques et libérales dans ce monde agité.

Sur le plan intérieur, la réforme fiscale doit être faite apportant plus de simplicité dans la réglementation et plus de justice dans la répartition des charges. Des **économies sérieuses** doivent être réalisées partout où elles sont possibles et les budgets futurs ne doivent plus être, chaque année, grevés d'un déficit en perpétuelle ascension. Une **stabilité de la monnaie** doit être obtenue, elle sera la meilleure garantie du pouvoir d'achat des masses laborieuses.

Au point de vue social, dans le respect de toutes les croyances, il est nécessaire de maintenir la liberté des **organisations syndicales ouvrières et patronales** et de développer encore les moyens d'entente de leurs dirigeants pour résoudre litiges et conflits.

La lutte contre le chômage par la réorganisation et l'expansion de l'agriculture et de l'industrie française en face du marché commun — la défense des libres entreprises et le respect de la propriété individuelle chaque fois qu'elles ne sont pas en opposition avec l'intérêt général — le **développement**

de **la construction** urbaine et rurale des bâtiments scolaires et de l'équipement général du Pays sont autant de problèmes que je ne négligerai pas.

La République nouvelle sera celle de la jeunesse. Une place aussi large que possible devra lui être faite pour **assurer la relève** où se confirmeront ses qualités de travail et de courage. Depuis vingt-cinq ans au sein de l'Aéro-Club de Villefranche, j'ai vu se succéder les générations de sportifs et j'ai toujours eu plaisir à découvrir chez tous les grandes qualités humaines qu'ils possèdent au plus haut point.

Je continuerai, **sur le plan** national, à mener une action efficace pour **améliorer le sort des vieillards** et des **déshérités** comme je le fais depuis des années au sein de l'Assemblée départementale.

Enfin, je désire fermement consacrer le meilleur de moi-même au soutien et à la défense des intérêts viticoles.

Depuis toujours je connais les soucis et les peines du monde rural. Au cours des années écoulées j'ai suivi avec un intérêt tout particulier l'évolution et l'ascension de la viticulture beaujolaise. Grâce à l'activité d'hommes de valeur profondément attachés à ce sol, et à ceux qui le travaillent, de grands pas ont pu être faits dans l'organisation de la production, de l'ecoulement et du rayonnement du **Beaujolais.**

De grandes tâches attendent encore ceux qui ont assumé la charge de la défense des intérêts agricoles et viticoles et en particulier le respect des décrets de septembre et octobre 1957 sur l'indexation des produits de l'agriculture, crédits d'investissement aux jeunes agriculteurs et solution aux problèmes douloureux des calamités, telles que la grêle, etc...

J'estime que les problèmes agricoles sont, dans la généralité des cas, liés à ceux de l'industrie et du commerce et exigent des solutions d'ensemble.

Ce lien étroit qui unit toutes les activités d'une région existe non seulement entre les villes et la campagne mais aussi et d'une façon encore plus nette dans nos villages beaujolais où la vie et l'activité des commerçants, artisans, **travailleurs** indépendants dépend entièrement de la prospérité de l'agriculture et de la viticulture.

C'est dans ce but que j'ai demandé à **Monsieur Claude MULATON, président de la Fédération des Caves Coopératives du Beaujolais,** de m'apporter l'appui de sa compétence, de son autorité et de son sens profond des réalités locales, acquis au cours de longues années de travail et de dévouement à la cause viticole.

Avec lui, avec vous. si vous m'accordez votre confiance pour vous représenter au Parlement, j'aurai l'honneur et la fierté de contribuer dans une ère nouvelle de prospérité et de bonheur au renouveau de la France et du Beaujolais.

Charles GERMAIN

Vice-Président du Conseil Général,
Conseiller Municipal de Villefranche,
Président du Syndicat des Eaux de l'Ouest de Villefranche
Président de l'Union des Artisans, Commerçants et Petits Patrons,
Président du Syndicat du Bâtiment,
Président de l'Aéro-Club de Villefranche,
Président de la Société « Les Amis de la Pêche »
Chevalier de la Légion d'Honneur

Claude MULATON

Président de la Fédération des Caves Coopératives du Beaujolais et du Lyonnais,
Conseiller Municipal de Liergues
Commandeur du Mérite Agricole
Chevalier de la Légion d'Honneur

LAMARSALLE - VILLEFRANCHE